

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Après encore une année dense en réalisations et animations variées pour notre commune, le temps est venu de vous souhaiter, à chacune et à chacun, une très bonne année 2020, emplie de satisfactions et de réussite.

Que cette nouvelle année qui s'annonce soit une année encore plus solidaire et encore plus fraternelle envers ceux qui souffrent de notre monde actuel et qui restent au bord du chemin.

Pour Blainville, que cette année soit encore plus riche d'actions et de projets. Nous avons la chance de vivre sur un territoire de plus en plus attractif par notre proximité de la Métropole. Préservons-le !

Faisons-en sorte que nous gardions encore longtemps notre écrin naturel, notre identité, notre qualité de vie, nos services, notre forte particularité associative.

Encore mille mercis à tous ceux qui contribuent au développement et au bien-être de notre cité. Nous comptons toujours sur vous pour en être les artisans, vous pouvez toujours compter sur nous.

Olivier MARTET

Maire



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

Vie municipale

Conseil Municipal du 7 novembre l'essentiel ...

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Le recrutement de 9 agents recenseurs
- Un avenant de 3 885,14€ pour des travaux supplémentaires à la crèche Bergamote
- L'exonération de la taxe d'aménagement pour les surfaces à usage de stationnement
- Le tarif de 105€ pour les frais d'enlèvement des dépôts sauvages de déchets
- Une subvention exceptionnelle de 80,00 € à l'Association O rendez-vous des voisins.

Le Conseil municipal a adopté à la majorité :

- La possibilité pour les agents d'effectuer, sous conditions, du télétravail
- La possibilité pour les agents, sous conditions, d'aménager leur temps de travail par cycles
- Le remboursement par l'ACBD football d'un robot de tonte acheté 6500€ par la commune.

Conseil Municipal du 19 décembre l'essentiel ...

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité:

- Une convention définissant les modalités d'aide de la CC3M à la Commune pour l'enseignement musical
- La modification de la grille tarifaire de l'EMEA, suite à la signature de la convention avec la CC3M
- L'adhésion de la commune à la Fédération des Francas en lien avec les activités éducatives locales
- L'annulation de la vente d'un terrain à SFR pour l'installation d'une antenne relais
- Une convention avec SFR d'un montant annuel de 4200€ pour l'installation d'une antenne relais sur un terrain de la Commune
- Une demande de subvention de 11 632€ au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur auprès de la Ligue Grand Est de Football pour le projet d'engazonnement et de drainage du terrain d'entraînement
- La mise à disposition gratuite par la société Visiocom d'un véhicule publicitaire permettant le transport de personnes et de matériel au service des collectivités. Le véhicule sera proposé aux associations du territoire pour leurs déplacements.

Comptes rendus détaillés des conseils municipaux à lire sur le site de la Commune : www.blainvillesurleau.fr

Recensement de la population de notre commune

La prochaine campagne de recensement se déroulera sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2020. Le recensement est obligatoire, aussi merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile munis de leur carte d'accréditation.

Vous pourrez vous faire recenser par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion. Vos informations personnelles sont protégées et ne seront en aucun cas diffusées ou enregistrées dans une base de données.

L'accueil de la Mairie mettra à la disposition des personnes n'ayant pas d'accès internet à leur domicile un ordinateur avec connexion (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 12h).

Les agents recenseurs : Mme Agnès HENKY, Mme Christelle DOBSON, Mme Sabine LORRAIN, Mme Andréa BASTIEN, Mme Rachel THIRIET, Mme Céline KRAUSS, M. Jean Pierre NOUET, M. Matéo DE SOUSA.

PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour ces élections, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. L'inscription en ligne est généralisée. **Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.**

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6e vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.** La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Conciliateur de justice

Permanences en mairie les lundis 03 février et 02 mars 2020 à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Cérémonie citoyenne

Le vendredi 21 février à 18h en mairie

Comme chaque année, les jeunes Blainvillois devenus majeurs dans l'année se verront remettre par les élus leur première carte d'électeur et leur livret citoyen. Les jeunes concernés qui n'auraient pas reçu leur invitation sont priés de prendre contact avec la mairie.

Recensement Citoyen Obligatoire : RCO

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 1er janvier et le 28 février 2004 sont invités à se présenter en Mairie, munis(es) du livret de famille et de leur carte d'identité. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site service-public.fr recensement citoyen obligatoire (RCO).



Évelyne Sasseti

Adjointe chargée de l'administration générale, des finances et de la communication

Cadre de vie & Environnement

Campagne de coupe de bois 2019-2020

Nous vous informons que dans le cadre de la campagne 2019-2020 des actions de coupe et de débit d'arbres se poursuivent cet hiver en forêt communale du Haut des Places ainsi qu'en forêt du Vacquenat. Les promeneurs sont invités à ne pas s'approcher des chantiers d'abattage et de façonnage afin de prévenir tout accident.



Achat de bois

Nous informons les Blainvillois qu'ils peuvent commander du bois de chauffage en mairie. Le reliquat du bois coupé lors de l'hiver de l'année précédente est disponible pour livraison.

Le prix livré au domicile est de 45 euros le stère.

Les arrêtés municipaux

Le maire prend des arrêtés dans le cadre de ses pouvoirs de police et dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le Conseil Municipal.

L'arrêté municipal est une décision administrative unilatérale prise par le Maire, ou, en son nom, par un Maire adjoint, un conseiller municipal ou certains hauts fonctionnaires municipaux ayant reçu une délégation de signature à cet effet.

Un arrêté municipal a force de loi sur le territoire de la commune. Le non-respect de ses prescriptions expose le contrevenant à l'amende.

Nous vous rappelons également que tout citoyen doit solliciter auprès de la mairie un arrêté municipal lorsqu'il souhaite occuper le domaine public (déménagement, travaux ...).



Chasse

Nous vous rappelons que la forêt communale du Vacquenat est chassée pour permettre la régulation des populations d'animaux. Soyez vigilants.

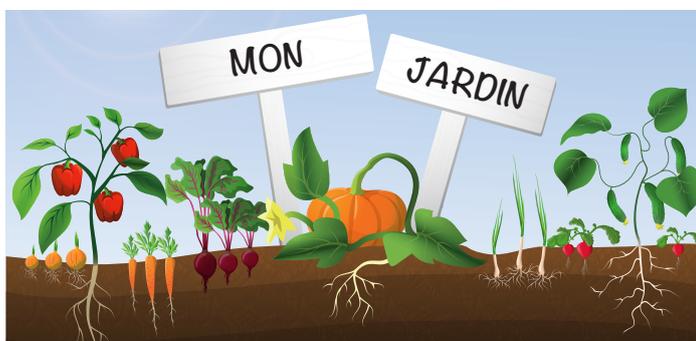
La Chasse n'est pas pratiquée dans la forêt communale du Haut des Places.



Jardins communaux

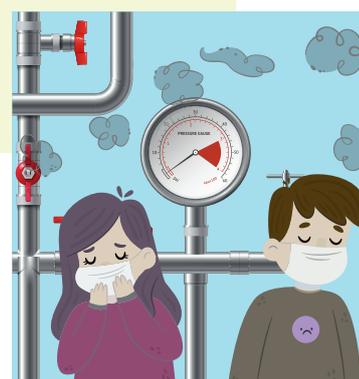
Des jardins communaux sont disponibles.

Vous pouvez solliciter l'un de ces pâtis en vous adressant à la mairie.



Prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone

Le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est fortement présent sur la région Grand Est. Le nombre d'intoxications ne fléchit pas d'une année sur l'autre.



Travaux & Urbanisme

Bilan du Grand Projet

«Médiathèque, Ludothèque, Salle CABU, Périscolaire MACARON, Crèche BERGAMOTE, Maison des associations»

Les travaux de ce projet arrivant enfin à leur terme, nous avons souhaité vous synthétiser le bilan financier et les problématiques que nous avons rencontrées sur cet important dossier.

Entre les sources d'économie que nous avons trouvées, les offres basses de certaines entreprises et les avenants positifs, le coût total du projet va heureusement correspondre approximativement à l'estimation initiale.

Il faut savoir que, bien sûr tous ces locaux sont maintenant rénovés et accessibles, mais, hormis la salle Cabu, ils n'offrent aucun réel service supplémentaire aux Blainvillois.

COÛT TOTAL DU PROJET RÉALISÉ : 2 260 443 €

COÛT À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 912 325 €

L'effort financier nécessaire à ce projet nous a complètement limités pour toute autre réalisation structurante dans notre cité.

Déroulement et coûts des travaux

Mars 2014

Notre équipe hérite de ce projet somptuaire, soi-disant millimétré. Par souci de continuité républicaine et parce que certaines subventions avaient déjà été versées, nous avons fait le choix de le mener à bien en se basant sur le maître d'œuvre qui avait été choisi et sur l'enveloppe budgétaire présentée en 2013. Compte tenu de la différence des montants annoncés par l'architecte et ceux initialement prévus, il a été tout de suite nécessaire d'ajuster les ambitions.

Jusqu'à juillet 2014

TRAVAUX MÉDIATHÈQUE : transfert du CMS, passerelle et ascenseur.
Coût total : 242 371 €, subventionnés à 75%
À la charge de la commune : 60 593 €

De janvier à août 2015

CRÉATION DE LA SALLE CABU : C'est ce projet que nous portons également et qui apporte, lui, une réelle plus-value à la commune.
Coût total : 462 714 €, subventionnés à 61%
À la charge de la commune : 179 183€

De juillet 2015 à janvier 2017

Deux reports successifs des tranches suivantes, soit un an et demi de retard, ont été nécessaires :

- pour des raisons de trésorerie pas suffisante pour payer les entreprises retenues.
- parce que l'architecte du projet n'était pas parvenu à nous proposer un projet entrant dans l'enveloppe financière attribuée à ces tranches
- parce que, de ce fait, nous avons dû d'abord faire les études nécessaires puis ensuite mettre en œuvre des pistes d'économies.

De janvier 2017 à décembre 2017

RÉNOVATION DU PÉRISCOLAIRE MACARON

Coût total : 313 312 €, subventionnés à 69%
À la charge de la commune : 95 619 €

De janvier 2018 à décembre 2019

CONSTRUCTION DE LA LIAISON ENTRE LE PÉRISCOLAIRE ET LA SALLE CABU

Coût total : 123 399 €, subventionnés à 48%
À la charge de la commune : 59 133 €

RÉFECTION, ISOLATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Coût total : 570 272 €, subventionnés à 46%
À la charge de la commune : 261 628 €

CRÉATION DES LOCAUX DE LA CRÈCHE BERGAMOTE À L'EMPLACEMENT DU CMS

Nous n'énumérerons pas ici, malgré nos multiples relances, tous les oublis ou erreurs du maître d'œuvre sur ce projet qui ont engendré des retards et des avenants budgétaires très importants.

La prise de compétence « Petite enfance » par la CC3M nous a contraints également à revoir une partie des aménagements prévus initialement et à déposer un permis de construire modificatif.

Une entreprise n'a pas respecté les délais et ne les respecte toujours pas. Des pénalités de retard vont être engagées pour cette entreprise.

Coût total : 518 999 €, subventionnés à 44%
À la charge de la commune: 226 793 €

Janvier 2020 :

ACCÈS PAR L'EXTÉRIEUR DES LOGEMENTS COMMUNAUX.

Coût total à la charge de la commune : 29 376 €, non subventionnés.

À SAVOIR

Pour finaliser complètement le projet de 2013, il reste à réaliser et à financer :

La Ludothèque (dans les locaux initiaux de la crèche Bergamote) :
Estimation 100 000 €

La démolition de la salle du Rampeux :
Estimation 96 000 €

La construction d'un parking à la place de la salle du Rampeux :
Estimation 100 000 €



Hervé Laheurte

Adjoint chargé de l'urbanisme et des grands travaux

Art Floral

Prochains ateliers salle Cabu à 20h30

Jeudi 23 janvier :

Bouquet en hauteur à base de lys

Jeudi 6 février :

Jardinière de Printemps

Tarif 17 euros pour les Blainvillois,

20 euros pour les extérieurs

Informations et inscription obligatoire

auprès de Mme Conchéri

au 06 60 09 09 14



Les conférences du CCAS

Le vendredi 24 janvier en Mairie, à 20h30, en présence d'un Conseiller AXA

Thèmes: successions, assurances vie, droits à la personne

Ouverte à tous

Le vendredi 31 janvier en Mairie, à 20h30.

en partenariat avec l'association Dyspraxie France DYS

Café Dys : informations, échanges, conseils autour des problématiques DYS

Ouverte à tous : parents, enfants, enseignants, professionnels de santé, animateurs ...

Forum local de l'emploi

Le CCAS vous propose, en partenariat avec la CC3M, votre premier forum local de l'emploi

Le samedi 29 février de 14h à 18h à la MFC

Programme et inscription obligatoire à l'aide du flyer joint à ce numéro du Blainvillois.



Sports loisirs culture 2020

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2014).

Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Tickets jeunes Études

Pour année scolaire 2019/2020

Ils s'adressent aux jeunes Blainvillois, nés entre le 01/01/1995 et le 31/12/2003 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les bourses de type: Bac Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à cette aide).

D'un montant de 75 euros par an, renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.



Du côté de nos aînés

Le repas du temps libre fête Noël

Le 11 décembre dernier s'est déroulé le dernier repas du temps libre de l'année.

Comme chaque année, les bénévoles ont assuré la décoration de la salle et servi les participants, heureux de se retrouver et partager un bon repas.

Si vous aussi, vous souhaitez connaître ces moments de partage, rendez-vous le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois, vous êtes les bienvenus.

Inscriptions auprès du CCAS le jeudi précédent le repas au 03 83 75 50 32.



La médaille de la ville remise à deux aînés Blainvillois

Ce vendredi 3 janvier, lors de la cérémonie des vœux, la médaille de la ville de Blainville sur l'eau a été décernée à Mme Pierre et à M. Conradt, tous deux figures bien connues dans la commune pour leurs multiples actions au service des Blainvillois.

A cette occasion, M.le Maire a tenu à rappeler les plus marquantes pour chacun d'entre eux.

Mme Marie Madeleine Pierre, plus connue sous le surnom de «Mado», a œuvré au service des autres et dans le bénévolat tout au long de sa vie : à la FNACA, auprès des personnes handicapées et, encore aujourd'hui, lors des repas temps libres. Mado, toujours disponible pour donner un coup de main dans la joie et la bonne humeur!!!

M. Guy Conradt, 93 ans bientôt, a passé lui aussi sa vie au service des autres. Professeur de mathématiques puis principal de collège, il a également été adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme, durant deux mandats aux côtés de Daniel Reiner. Nous lui devons le suivi de la construction de la Médiathèque, de la crèche, de l'extension de l'école Jean Jaurès. Egalement passionné par l'Histoire, il a écrit un ouvrage sur la Meurthe et les ponts, et il a poursuivi le travail d'Auguste Martin sur l'Histoire de Blainville de 1960 à 2000, compilé dans le livre Evolution d'un bourg lorrain. Récemment, il a participé à des travaux de recherche sur la généalogie des familles Blainvilloises et sur la météo à Blainville depuis la Révolution.

Quel beau parcours !



Date à retenir

Repas des anciens à la MFC

le samedi 7 mars à partir de 12 h 00.

Histoire de l'eau

Dix enfants âgés de 8 à 10 ans ont participé à l'activité pluridisciplinaire autour de l'eau.

Cette semaine d'activités, gratuite, était organisée par la CC3M en collaboration avec la Médiathèque L'eau vive, durant les vacances de la Toussaint.

Les enfants ont créé, écrit le texte et les dialogues d'une histoire de l'eau.

Créant les décors et les costumes, ils ont également fait la mise en scène épaulés par Virginie et Sabrina, animatrices CC3M et par Rosita, bénévole à la Médiathèque.

Le vendredi, les enfants ont joué devant leurs parents leur histoire intitulée « Les 3 royaumes ».



Nadine Gallois

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

Rencontre thématique «Comment favoriser l'accès aux loisirs pour tous ? »

En partenariat avec la commune de Blainville-sur-L'eau, l'Association Départementale des FRANCAS de Meurthe-et-Moselle a organisé le 22 novembre dernier une soirée débat.

Cette rencontre était gratuite et ouverte à tous. **Professionnels, parents, étudiants et toute personne sensibilisée aux handicaps se sont retrouvés le temps d'une soirée pour échanger sur les difficultés de l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des centres de loisirs.** Plusieurs dispositifs d'accompagnement ont été présentés.

La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'échanges très enrichissants entre les différents participants.

Élections de représentants de parents

Les élections des représentants de parents ont eu lieu dans chaque école et au périscolaire.

Vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les écoles et, pour le périscolaire, les listes sont affichées dans chacune des structures Macaron et Brimbelle.

Ces personnes bénévoles sont les porte-parole de l'ensemble des parents. Vous pouvez les contacter pour faire remonter des informations que vous jugeriez utiles.

Les enfants feront leur comédie à BRIMBELLE du 17 au 28 février 2020

Les univers du cinéma et du théâtre s'ouvrent à toi !!!

Acteur, scénariste, ou costumier...viens révéler tes talents et inscrire ton nom sur le «Walk of Fame ».

Ateliers de création et de réalisation, jeux d'expression et d'improvisation t'attendent durant ces vacances placées sous le signe de la représentation.

À qui sera décerné l'oscar cette année ?

Pour le savoir réserve ton billet et ...3, 2, 1, moteur !!!

Inscription à Macaron ou à Brimbelle.



Nadia Doré

Adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au CMJ

Vie associative

Une page du passé sportif de Blainville s'est tournée...

Comme chacun a pu le constater, le gymnase du stade municipal a disparu sous le coup des pelleteuses.

La SNCF, qui en était propriétaire, a décidé la destruction de ce bâtiment devenu dangereux qui n'était plus aux normes actuelles et qui contenait de l'amiante. Construit dans les années 1950 et mis à la disposition du CE de la SNCF, il avait vu défilé de nombreux pratiquants de multiples disciplines sportives : boxe, basket, foot, gymnastique, danse...et accueilli le centre aéré du CE SNCF.

Situé en zone inondable, le terrain, propriété de la Commune, n'est désormais plus constructible pour une structure de ce type.



Création d'une association pour la préservation du patrimoine de Blainville

Le vendredi 7 février à 20h00, salle Cabu.

Assemblée Constitutive de l'association.

Réunion publique, ouverte à toute personne intéressée par le patrimoine de notre commune.

La Tribune

Expression des élus de « Pour Blainville toujours en action »

C'EST D'LA FAUTE à

C'est ce genre de phrase que vous, que nous entendons régulièrement dans la bouche de Monsieur le Maire et de ses collègues du groupe majoritaire. En effet,

s'il n'y a pas d'argentc'est d'la faute à

si les travaux n'avancent pasc'est d'la faute à....

Si les subventions de l'état ne sont pas versées, c'est d'la faute à....

Monsieur le Maire justifie systématiquement le manque de suivi de ses dossiers et en fait porter la responsabilité à d'autres...les élus de l'équipe précédente, les entreprises, l'architecte, le SIE, l'état etc....c'est toujours d'la faute à !

Et pourtant, il suffirait de prendre un exemple et de regarder d'un peu plus près pourquoi une subvention sollicitée en 2013 auprès de l'Etat pour l'opération MACARON (près de 80 000€) n'a pas pu être versée en 2019 - Et bien tout simplement parce que les délais et l'échéancier n'ont pas été respectés - en effet la demande de versement de celle-ci aurait dû être adressée au plus tard dans les 4 ans soit 2017 voire 2018 si un report exceptionnel avait été accordé.

Alors, est-ce la faute des services de l'état qui ont respecté la procédure ? ou est-ce la faute de l'architecte qui n'aurait pas rendu son mémoire ? ou est-ce le manque de suivi des élus en charge de ces dossiers (suivi de chantiers, suivi des échéanciers) C'est à vous d'en juger.

Nous osons espérer que toutes les autres subventions que nous avons sollicitées auprès de la Région, de la Caf, du Conseil Départemental ne subiront pas le même sort.

Nous tenons également à vous informer que nous n'avons pas pu participer au conseil municipal du 19 décembre ; en effet, les élus de notre groupe avaient, depuis septembre, réservé une salle en mairie pour une réunion de travail....et par malchance, la date du conseil initialement prévu le 17 décembre est reportée au 19 ! Cherchez l'erreur !

Tout cela étant dit, nous espérons que les fêtes de fin d'année se sont bien passées et vous adressons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, NOS MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Blainville sur l'Eau le 20 décembre 2019,

Les conseillers de « Pour Blainville toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action.

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY

Animations de fin d'année

PORTES OUVERTES chez les artisans et commerçants

Pour la dernière étape de l'année du Patrimoine, les commerçants et artisans de Blainville ont accueilli les visiteurs le vendredi 29 novembre et le samedi 30 novembre.

Avec de la part de chacun, un accueil très chaleureux, agrémenté de bonbons, café et autre viennoiserie, ils se sont montrés tous très disponibles pour faire découvrir au public leur activité et leur savoir-faire.

De belles rencontres et une découverte inattendue et souvent inconnue de talents Blainvillois!

Nous avons rendu visite à visite à :



Bijouterie Schwartz Création.



Chantal Antoine Costumière



Planète Cuisines



Vision plus



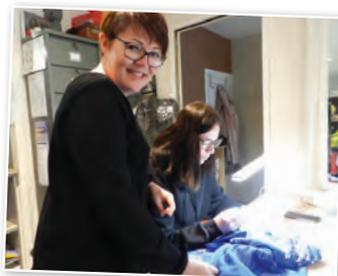
Caisse Crédit Agricole



Angela Coiffure



Brin de Nature



La boutique Cathy Couture



Arc en Ciel



Pharmacie Ducret Dumet



La Tuilerie



SMC MAHEUX et Cie Centrale hydroélectrique



CV aménagements

Concert de Noël

Cette année encore, les nombreux spectateurs rassemblés à l'église le samedi 7 décembre ont pu assister à un concert de grande qualité.

Ce concert, donné au profit du Téléthon, a été dirigé avec talent par Élisabeth Renaudin également professeur à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques.

Les chorales ados, enfants et adultes se sont succédées sur scène dans un répertoire de circonstance.

Le Chœur de jeunes de Lorraine a assuré avec brio la deuxième partie du concert.



Marché nocturne

Ce vendredi soir 13 décembre, la météo capricieuse n'a pas empêché une bonne fréquentation du 2e marché nocturne, place de Lorraine.

Les exposants proposaient tout un choix d'articles à offrir ou à s'offrir ! Les enfants des classes de CM de Jules Ferry avaient confectionné des articles de Noël qu'ils vendaient au profit de leur Coopérative scolaire. Ils ont également entonné des chants de Noël en anglais. Ils ont été suivis par la chorale enfant de l'EMEA, accompagnée au piano par Madame Renaudin, qui a fait découvrir au public un joli répertoire de chants d'hiver dans la grange gentiment ouverte par le propriétaire.

Une bonne soupe et du vin chaud, pour adultes et enfants, ont réchauffé les visiteurs.

Une très belle soirée !

Comité des fêtes

Soirée Country

Samedi 23 novembre dernier à la Maison des Fêtes et de la Culture, quelques amateurs de country se sont retrouvés pour vivre une soirée « country », animée par Toly et Laurent, un couple de chanteurs et danseurs très connu dans ce milieu musical.

La country dance est une danse anglaise du XVII^e siècle, à l'origine de la contredanse, qui se danse à quatre, six ou huit danseurs, voire davantage.

Dans une ambiance décontractée et américaine (via les tenues et chapeaux), les danseurs présents ont pratiqué leur passion, disposés en cercle, en carré ou en colonnes.



Loto

Le loto qui se déroule généralement durant la période hivernale, jugée plus propice à rassembler les amateurs passionnés par ce jeu de la chance, a attiré près de 200 personnes ce dimanche 24 novembre dernier.

Dans une salle bien remplie et silencieuse, les joueurs ont suivi avec une attention soutenue les numéros qui sortaient du boulier.

En fonction de la valeur des lots, le jeu peut concerner une ligne ou deux, voire un carton plein. Au terme de près de quatre heures de jeu, cette rencontre s'est terminée, comme à l'accoutumée, par le gros lot tant espéré mais destiné à un unique gagnant, le bon d'achat de 500 euros.

Cette manifestation promet déjà un rendez-vous dans quelques mois.

Théâtre

Un peu plus d'une centaine de personnes est venue ce dimanche 1er décembre pour découvrir la nouvelle représentation de la troupe théâtrale Métamorphose de Baccarat.

Une équipe d'une quinzaine de personnes, metteur en scène, techniciens son et lumière et acteurs, ont opéré pendant plus de 2 heures devant un public ravi.

La pièce « Bon anniversaire quand même », comédie écrite par Michel Le Dall, a remporté de nombreux rires et applaudissements.

Un prochain événement « théâtre » est prévu début février 2020.



À venir

Samedi 08 février

SOIRÉE THÉÂTRE

À 20 h 30 à la Maison des Fêtes et de la Culture

Avec la Compagnie Les Copains D'Abord, de RAMBERVILLERS, qui est heureuse de venir présenter son nouveau spectacle « Un Drôle de Cadeau » un vaudeville historique gorgé d'humour et de tendresse ! 1949, Paris. Dans un quartier populaire, de jeunes militants se rassemblent dans leur local au fond d'une cour d'immeuble afin de trouver un cadeau pour leur héros. Sans le savoir, cette joyeuse équipe de bras cassés va participer à la Grande Histoire. Un Drôle de cadeau, comédie satirique, réunissant des personnages hauts en couleurs, irrésistibles et émouvants. Une pièce dépaystante qui nous replonge dans une France d'après-guerre.
ENTRÉE GRATUITE - Buvette sur place

Dimanche 16 février 2020

LES BOUCLES DU HAUT-DES-PLACES

Trophée Sport Loisirs 2019/2020
Inscriptions sur place à partir de 13 h 00
Collège de BLAINVILLE-SUR-L'EAU
Certificat médical obligatoire
Programme des courses :

Tarif 3.00 euros

14 h 00	École d'athlétisme - nés en 2011 et après	860 m
14 h 15	Poussins - Poussines - nés en 2009 et 2010	1130 m
14 h 30	Béjamins - Béjamines - nés en 2007 et 2008	1700 m
14 h 45	Minimes garçons et filles - nés en 2005 et 2006	3370 m
	Cadets - Cadettes - nés en 2003 et 2004	3370 m

Tarif 7.00 euros

14 h 50	Marche adultes	8600 m
15 h 15	Juniors garçons et filles - de 2001 et 2002	8600 m
	Seniors 1 H et F - de 1991 et 2000	8600 m
	Seniors 2 H et F - de 1981 et 1990	8600 m
	Vétérans 1 H et F - de 1971 et 1980	8600 m
	Vétérans 2 H et F - de 1961 et 1970	8600 m
	Vétérans 3 H et F - de 1951 et 1960	8600 m
	Vétérans 4 H et F - de 1941 et 1950	8600 m
	Vétérans 5 H et F - de 1940 et avant	8600 m

Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook : Comité des Fêtes de
BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Culture & Animations

Du côté de l'EMEA

L'EMEA recrute dans le cadre de l'ÉVEIL MUSICAL pour les enfants âgés de 5 à 7 ans.

Découvrir la musique et le chant en s'amusant ! Encourager l'expression orale de l'enfant, la confiance en soi... Les enfants s'initient aux petites percussions, acquièrent les premières notions de rythmes, d'écoute, de lecture et d'écriture musicales tout en prenant beaucoup de plaisir dans le jeu de découverte et de créativité au moyen de méthodes ludiques et adaptées. Les cours, dont la durée est adaptée à l'âge de l'enfant, ont lieu le jeudi :

Cours d'éveil pour les 5 - 6 ans, de 16h30 à 17h15

Cours d'initiation pour les 6 - 7 ans, de 17h15 à 18h15

Pour tous renseignements :

ecoledemusique@blainvillesurleau.fr

ou au 06.44.29.96.91

STAGE DE PERCUSSION

Lundi 17 et mardi 18 février de 9 h 30 à 11 heures 30

À partir de 7 ans

Tarif : 19 euros pour les Blainvillois, 21 euros pour les extérieurs.

Si tu souhaites t'initier aux percussions africaines, batucada.. Inscris-toi pour cette session au 06.44.29.96.91. (À partir de 7 ans)



SPECTACLE

Samedi 1er février 2020 à 20 heures 30/ MFC

Les différentes classes instrumentales, vocales et théâtrales (enfants) seront sur scène ce 1er février afin de donner leur spectacle de début d'année autour d'une pièce créée pour l'occasion qui ne manquera pas de quiproquos et d'humour!

Les classes de danse de l'association Expression danse les accompagneront dans cette œuvre intitulée Changez d'air!

Entrée gratuite, pour tous les publics.

Du côté de la Ludothèque

Mardi 14 janvier - salle des grands à Macaron de 19h à 21h.

Danseurs émérites, dandineurs maladroits, ancien champion de Rock'n'roll acrobatique, venez tous nous montrer vos plus beaux pas de danse lors de notre grande soirée Just Dance sur Wii et écran géant. Vous n'aviez pas osé chanter lors de notre karaoké, nous en sommes fort aises, hé bien dansez maintenant ! **Ouvert à tous et à tous les âges / Inscription obligatoire.**

Vendredi 31 janvier - Ludothèque- de 18h30 à 20h30.

Vous aviez aimé combattre des orcs maléfiques, des trolls affamés ou des mutants dégénérés lors de notre première soirée Jeu de Rôle. Remettez donc ça avec une aventure encore plus épique, des quêtes encore plus folles lors d'une soirée inoubliable ! Fourbissez vos dagues, taillez vos pointes de flèches, révisez vos sorts et venez nous retrouver à la Ludo pour notre seconde soirée Jeu de Rôles. **À partir de 10 ans/ Inscription préférable.**

Vendredi 28 février - Ludothèque- de 18h à 20h.

En février, il y a la chandeleur et ses crêpes mais il y a surtout la grande soirée Jeu de Plateaux. Nous allons vous faire découvrir de nouveaux jeux pour une soirée des plus ludiques, alors venez nombreux et amenez tout de même vos crêpes, on ne sait jamais, des fois que la soirée s'éternise.... **À partir de 8 ans/ Inscriptions préférable.**

Réservez votre soirée du 28 février, pour une nouvelle soirée folle à la Ludo ! Au programme une nouvelle approche du Jeu de Rôles, une thématique que vous ne connaissez pas et une immersion dans un univers improbable dans lequel votre meilleure arme sera votre imagination ! Parlez-en à vos amis, constituez votre guilde et venez combattre ! **À partir de 10 ans / Inscription obligatoire.**

Renseignements, inscriptions obligatoires au 06 62 77 49 ludotheque@blainvillesurleau.fr

Et toujours plus de renseignements sur notre page Facebook.

Du côté de la Médiathèque

Exposition « Street Art »

du 1er février au 29 février prêtée par la Médiathèque départementale de Laxou, à visiter aux heures d'ouverture.

Le Street Art, dans sa forme aboutie comme à sa marge, dérange, interpelle, étonne. Mais surtout, il se renouvelle continuellement. Cette exposition permet de parler de la variété des formes du Street Art, et non seulement du graffiti. On accorde aussi de l'attention à la variété des styles et de leur évolution.

Heure du conte pour les 5-10 ans

Des histoires, des jeux et du coloriage seront proposés lors de ces séances. Inscriptions obligatoires à la médiathèque. Mercredi 29 janvier de 14h30 à 15h30 et vendredi 28 février de 14h30 à 16h30.

Soirée « Poésie récréative et divertissante » animée par Robert Thomas, auteur

Vendredi 13 mars à 18h00

Poésie contemporaine, très moderne, à la portée de tous, sur des sujets de société qui ne peuvent laisser indifférents. **Beaucoup d'humour et de drôlerie. Il s'agit de démystifier la Poésie et de la rendre accessible, agréable, divertissante et récréative.** Entre chaque texte lu, discussion avec le public, le tout dans une ambiance conviviale. Public adulte et ado.



La Nuit de la Lecture à la médiathèque l'Eau Vive

Samedi 18 janvier de 14h00 à 22h00

Nuit des partages à la médiathèque l'Eau Vive : dictées décalées, atelier créatif héros de littérature jeunesse, contes, quizz littéraires, lectures... Ateliers sur inscription.

Dès l'après-midi et toute la soirée, vous pourrez participer aux animations gratuites conçues pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Venez nombreux participer à cette soirée bonne enfant et pleine de bonne humeur !

Fêtons ensemble la NUIT DE LA LECTURE !

Médiathèque l'Eau Vive
Samedi 18 janvier 2020 de 14h00 à 22h00

★ NUIT DE LA LECTURE ★

À Blainville sur L'eau comme partout en France, la nuit de la lecture permet de découvrir ce que la lecture nous apporte : du rêve et des émotions, de la compréhension et de l'ouverture, du plaisir et de la force. Une nuit pour découvrir que la médiathèque l'Eau Vive n'est pas qu'un lieu de consultation et de prêt mais un véritable lieu de vie où l'on est accueilli, conseillé, bercé de mots. Dès l'après-midi et toute la soirée, vous pourrez participer aux animations gratuites conçues pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Au programme, un florilège d'animations :

Le centième anniversaire de Boris Vian sera célébré à travers la lecture de plusieurs de ses poèmes par l'équipe de la médiathèque.

• Atelier n°1 : Dictées décalées

2 groupes : pour les 8-12 ans de 14h00 à 15h00, pour les adolescents et adultes de 15h30 à 16h30

Et si vous faisiez de la dictée un jeu ? Ces dictées ne seront pas un pénible devoir du soir mais un plaisir, une véritable promenade dans les mots. Rire et découvrir les subtilités de la langue française, voilà l'idée. Venez jouer à faire des fautes (ou pas) avec nous.

À l'issue des épreuves des cadeaux à caractère culturel, éducatif ou ludique viendront récompenser les vainqueurs des deux catégories. Mais attention ! Pas de bonnet d'âne, seuls les trois premiers seront cités. Pas de complexe donc à venir participer à cette soirée bon enfant et pleine de bonne humeur !

Atelier sur inscription limité à 10 personnes.

• Atelier n° 2 : Atelier créatif d'un héros de la littérature jeunesse

de 16h00 à 17h00 pour enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes

• Coloriages de héros de la littérature jeunesse,

• Création d'un marque-page ou d'un pantin articulé de héros de la littérature jeunesse.

Les trois plus belles créations seront récompensées.

Atelier sur inscription limité à 10 personnes.

• Atelier n° 3 : Contes : «Histoires de neige, histoires de nuit»

de 17h30 à 18h30 tout public dès 3 ans

Le public pourra embarquer pour un voyage au fil des mots, avec des histoires de neige, des histoires de nuit, des histoires dans lesquelles il fait bon se réchauffer.

Lampes de poche et plaids bienvenus !

• Ateliers n°4 : Quizz littéraires

de 19h00 à 20h00 pour adolescents et adultes

Qui a écrit : «Longtemps, je me suis couché de bonne heure» ?
A qui doit-on ce vers : «Sous le pont Mirabeau coule la Seine» ?

Venez jouer avec le patrimoine littéraire d'hier et d'aujourd'hui seul ou en équipe. Nous vous proposons des quizz à choix multiples pour tester vos connaissances en bandes dessinées, romans policiers, classiques, romans jeunesse... Ravivez vos souvenirs et savourez de belles découvertes !

• Atelier n° 5 : Lectures farfelues

de 20h30 à 21h15, à partir de 13 ans.

Lectures tirées d'œuvres lues à voix haute par l'équipe de la médiathèque et par les participants qui souhaitent partager des lectures courtes et loufoques qu'ils ont aimées.

• Atelier n°6 : Lecture finale en florilège de poèmes : hommage à Boris Vian

de 21h30 à 22h00 à partir de 13 ans

Inscriptions aux ateliers : 03 83 75 96 89
• mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr
• aux heures d'ouverture de la médiathèque

Médiathèque l'Eau Vive
Horaires d'ouverture
• Mardi / Jeudi / Vendredi de 14h30 à 18h00
• Mercredi de 10h00 à 12h00 / de 14h30 à 18h00
• Samedi de 14h00 à 17h30